

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
22 janvier 2025
Date d'Affichage
03 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 13

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON (arrivée à 22h00), Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD

Étaient absents excusés : M. Serge ANFRAY

Monsieur Serge ANFRAY remplit les fonctions de secrétaire.

Philippe GAILLARDON : arrivée à 22h00

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°01/05 : RÉPARATION DU TRACTEUR TONDEUSE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON. Un devis a été transmis par l'entreprise Ledentu de Saint-Lô afin de réparer le tracteur tondeuse et prévoir la révision. Le devis s'élève à 1988.68 € HT soit 2386.40 € TTC.

Philippe GAILLARDON a demandé un devis pour un tracteur neuf.

Avant d'acheter du matériel neuf, il sera bon d'avoir déterminé qui fait l'entretien des pelouses du stade qui sera très probablement retransféré à la commune en septembre prochain. Il est donc décidé de faire réparer le tracteur tondeuse pour un montant de 1988.68 € HT soit 2386.40 € TTC.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Pauline BOSCHER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 